

Effarouchement de la faune sauvage



Lors des travaux agricoles de récolte et d'entretien

DESCRIPTION

Mettre en œuvre des dispositifs et des pratiques contribuant à la sauvegarde de la faune sauvage présente dans les parcelles lors de travaux agricoles de récolte ou d'entretien.

OBJECTIFS

Biodiversité : Nombreux sont les exploitants confrontés à cette problématique lors des travaux de fauche qui interviennent à une période où la faune sauvage est très vulnérable. En effet l'essentiel des interventions agricoles se déroulent en pleine période de reproduction et d'élevage des jeunes.

Gibier : Limiter les pertes de la faune sauvage par le machinisme avec des outils adaptés, sauvegarder le gibier et les autres espèces de vertébrés. Les espèces principalement concernées sont les faons (chevreuil), les lièvres, les perdrix, les faisans mais également de nombreuses espèces des cortèges prairiaux.

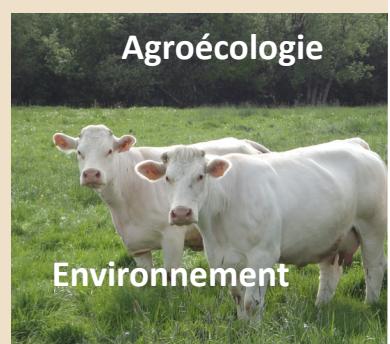
CONDITIONS

La Fédération des chasseurs de la Saône et Loire apporte un conseil technique et gracieux. Elle accompagne l'exploitant agricole à mettre en œuvre certaines pratiques et techniques permettant de réduire l'impact sur la faune sauvage. Elle met gratuitement à disposition des dispositifs d'effarouchement selon ces possibilités et après la signature d'une convention de mise à disposition.

La FDC 71 est susceptible de mettre en œuvre un suivi de la fauche à l'aide de matériel adapté à des fins de test en accord avec l'exploitant agricole.

MISE EN ŒUVRE DE L'EFFAROUCHEMENT

Les travaux agricoles sont source de dérangement et de destructions directes ou indirectes de nombreuses espèces. Ce n'est pas une fatalité et nombreux sont les agriculteurs qui regrettent de ne pas avoir de solutions pour limiter ces pertes lors des travaux au champ. La prise en compte de l'environnement consiste également à épargner le plus possible le vivant qui se maintient naturellement dans les habitats agricoles.



L'utilisation des parcelles agricoles par certaines espèces pour s'y réfugier ou s'y reproduire est incontournable du fait de la disparition de leurs habitats naturels originels. Certains de ces espaces sont susceptibles d'être présents dans le parcellaire agricole comme des bandes enherbées, des haies, des bosquets, voire des jachères environnement et faune sauvage peuvent accueillir une partie de la faune. Toutefois certaines cultures ou situations dans le paysage sont toujours très attractives pour les animaux et concentrent parfois l'essentiel d'une population ou des sites de reproduction. Dans ces cas, pour la faune vertébrée et particulièrement certains oiseaux et mammifères, des solutions d'effarouchement existent. Elles permettent avant ou pendant la récolte de repérer, et/ou de faire fuir les animaux. Elles nécessitent parfois du matériel spécifique simple ou plus élaboré technologiquement pouvant être mis en œuvre par l'exploitant agricole ou par des spécialistes. Ces dispositifs couplés à certaines pratiques telles que la fauche centrifuge, la fauche par bande et la réduction de la vitesse d'avancement permettent de réduire l'impact de ces travaux sur la faune sauvage (Annexe 6) : jusqu'à 80 % de la mortalité habituellement constatée pour certaines espèces.



FINANCEMENT

La Fédération des chasseurs conseille gracieusement les exploitants désirant diminuer la mortalité engendrée par le machinisme agricole. Elle peut également aider techniquement et financièrement un adhérent ayant souscrit au contrat de services pour fabriquer ou acquérir du matériel d'effarouchement (prise en charge de 30% sur fourniture de facture). La Fédération des chasseurs pourra également mettre à disposition des exploitants agricoles les 3 barres d'effarouchement qu'elle a acquises.



CONTACTS :

Anthony MORLET (FDC 71) – 0688456048 – amorlet@chasseurdefrance.com

ITINÉRAIRES DE TRAVAIL RESPECTUEUX DE LA FAUNE SAUVAGE

Plusieurs techniques sont envisageables pour réduire la mortalité directe induite par le machinisme agricole, particulièrement lors des récoltes et des destructions de couverts. Il s'agit notamment d'utiliser des barres d'effarouchement qui peuvent être couplées à la technique de récolte communément appelée fauche « SYMPA ». Cette technique peut être mise en œuvre seule.

Utiliser une barre d'envol ou d'effarouchement :

Pour garantir une fuite plus efficace de la faune sauvage, il est recommandé de mettre en place sur le système de relevage avant des tracteurs « une barre d'envol ou d'effarouchement ».

Il s'agit d'un système à tubes ou à peignes pendant jusqu'au sol, suspendus à une barre ayant la même taille que la faucheuse et déportée de son côté. Les tubes ou peignes doivent faire fuir la faune par contact avant que celle-ci ne soit happée par la faucheuse.

Les barres sont repliables par système hydraulique et facilite ainsi l'utilisation par les exploitants notamment lors des déplacements sur route.



Lors des travaux de fauche de prairies et de luzernes (ensilage et fenaison) :



Il faudra privilégier l'utilisation d'une barre à peignes. La période d'intervention courre principalement des mois d'avril à septembre. A cette période l'essentiel de la faune sauvage sensible sera des jeunes (levrauts, faons, etc.) Les peignes effleurent le sol, ratissonnent le couvert et forcent les animaux à quitter le couvert. Ils permettent également d'éviter que certains objets ou matériaux passent dans la faucheuse. Pour une efficacité optimum, il faudra respecter la vitesse maximale de 10 km/h et que le chauffeur reste vigilant. L'utilisation de la barre d'effarouchement devra être couplée à une fauche par bande ou centrifuge pour une efficacité optimum.

Le tarif :

Le coût d'une barre d'effarouchement varie en fonction des options et du fabricant ; il se situe entre 2800 € et 3200 € HT, auquel il faut ajouter les frais de livraison.

La fauche tardive : favorise un cycle complet de reproduction de la faune et de la flore.

Le retard de fauche a un bénéfice direct sur la protection de la faune sauvage notamment en privilégiant l'implantation de cultures tardives.

Ces fauches tardives peuvent être soutenues financièrement au travers de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

Les fauches « SYMPA » : de quoi s'agit-il ?

Bon nombre d'espèces animales sont tuées par les machines lorsque la fauche est effectuée de l'extérieur vers l'intérieur. Différentes méthodes peuvent être mises en œuvre pour limiter ces pertes.

Plusieurs types de fauche « SYMPA » peuvent être mises en œuvre suivant la configuration de la parcelle et de sa taille. L'objectif est de repousser les animaux présents dans la parcelle vers l'extérieur. On les repoussera de préférence vers un couvert existant (haie, bosquet, autres cultures...). Au début de la fauche ou de la destruction d'un couvert, les animaux sont préférentiellement situés dans les premiers mètres de bordure. Une vitesse réduite favorise leur évitement et leur fuite vers d'autres couverts. Le plus souvent, les animaux restants continuent à se réfugier dans le couvert en cours de fauche. C'est donc lors des derniers passages que le risque de les tuer est plus grand.

Recommandations pour limiter les pertes :

- Eviter le travail de nuit.
- Réduire la vitesse de travail, maximum 10 km/h.
- Pratiquer la fauche centrifuge ou par bandes.
- Détourer partiellement la parcelle, à faible allure.
- Diminuer la vitesse lors des derniers passages.

